

n° 24 septembre 2021
le journal municipal de



L'ABERGEMENT-DE-VAREY



Les vacances terminées, c'est avec optimisme que nous préparons cette nouvelle rentrée, espérant retrouver progressivement un retour à nos activités personnelles, professionnelles et associatives, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Les manifestations de l'été se sont déroulées avec succès : les galettes de la chasse le 15 août, l'anniversaire du Margouillat le 04 septembre, le théâtre du 11 et 12 septembre, la journée du patrimoine le 19 septembre et la soirée galettes de la Commune le 24 septembre.

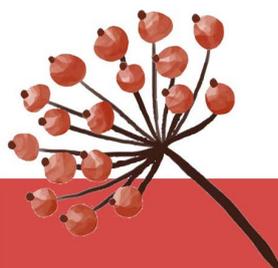
Dans quelques semaines, nous allons réceptionner la place du pèse-lait désormais plus accueillante et plus fonctionnelle. Un bâtiment technique, une halle pour animations, un abribus, 9 places de stationnement pour véhicules légers, dont une pour personne à mobilité réduite, un double quai normalisé pour l'arrêt des bus scolaires, assurant ainsi la sécurité de nos écoliers, un espace pique-nique.

Dans le cadre des actions entreprises en matière de sécurité :

- A l'entrée sud du quartier de chez les lièvres, côté Nivollet, un ensemble d'écluses sera implanté pour réduire la vitesse excessive de certains véhicules.
- Un arrêté du Maire a été pris pour généraliser la priorité à droite et la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble des voiries en agglomération et dans les hameaux.

Depuis le 27 septembre, nous avons mis en place l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 05h. Cette décision du Conseil Municipal est motivée par la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre, d'engager des actions volontaires en faveur des économies d'énergies et de maîtrise de la demande d'électricité, considérant qu'à certaines heures, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

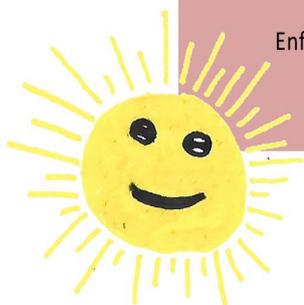
Max ORSET



SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	1	ZOOM	ILS HABITENT ICI...	12	
RETOUR SUR...	2	Histoire d'eau - partie 2	AGENDA	13	
UNE PAGE D'HISTOIRE...		La source de la Louvatière	8		
Lieu-dit "Sous la Tour"	6	Hommage	10	INFOS PRATIQUES	15
		C'EST DE SAISON	11		

Retrouvez toutes les informations sur le village sur le site www.abergement-de-varey.fr et suivez les actualités sur Illiwap



L'Atelier conte s'est déroulé sur 8 semaines, les samedis matins, sur les mois de Mai et Juin. et a rencontré un grand succès.

Enfants et adultes sont venus écouter de belles histoires, puis un groupe s'est formé.

Joanny, Loé, Kenza, Manon, Anaïs, Jeanne, Adrien et Sohély vous livrent ici un conte de leur création...

Il était une fois, pas loin de chez toi, un magnifique champ de tournesols.

Tous les tournesols se tournaient vers le soleil : le matin vers l'est, le soir vers l'ouest et à midi face au ciel .

Tous ensemble ! Tous sauf un !

Il était plus grand et plus doré que les autres mais il ne savait jamais de quel côté se tourner. Il ne trouvait jamais le soleil et cela le rendait triste.

Les autres tournesols se moquaient de lui et ne l'aidaient pas.

Dès qu'il pensait avoir trouvé le soleil, un nuage venait le cacher, apportant même parfois de la pluie.

Un jour qu'il se désolait tout haut, il entendit une petite voix qui venait de la rivière toute proche : Un merveilleux poisson doré l'appelait « Moi je sais où est le soleil , il accompagne ma rivière, suis moi et tu le trouveras. »

Mais le petit poisson nageait trop vite et le tournesol mit trop de temps pour se tourner. Le poisson avait disparu .

Une libellule qui volait sur l'eau eut pitié du tournesol et lui proposa de lui indiquer la direction du soleil.

«Je te promets de ne pas voler trop vite. »

Hélas une hirondelle affamée qui passait par là ne fit qu'une bouchée de la petite libellule. Une fois rassasiée l'hirondelle se posa dans le champ juste à côté du tournesol qui se lamentait.

« Je n'ai pas de chance ! Jamais je ne trouverai le soleil »

« Le soleil ? Pourquoi cherches-tu le soleil ? »

« Je suis un tournesol, je dois suivre le soleil c'est mon travail. »

« Ce n'est pas bien difficile, suis-moi ! Je vole toujours en direction du soleil »

Le tournesol suivait l'hirondelle qui faisait bien attention à ne pas voler trop vite quand surgit un chasseur armé de son fusil . Il tira !

L'hirondelle, blessée à l'aile tomba près du tournesol.

Le tournesol lui fit de l'ombre pour qu'elle puisse guérir tranquillement.

C'est alors qu'une voix puissante retentit dans le ciel

« Cher tournesol, je suis là, juste au-dessus de toi. Tu m'as beaucoup cherché et tu me prouves que tu es soucieux des autres en abritant l'hirondelle. Tourne-toi vers la droite, regarde, je suis là ! tu ne me perdras jamais plus. »

Le tournesol regarda le soleil dans les yeux et ne le quitta plus jamais.





Début Juin, le Margouillat a rassemblé les plus grands champions de ping-pong du village pour un tournoi de très haut niveau !!!



La fête de la musique a pu avoir lieu malgré le contexte "covid". L'association des jeunes et le Margouillat ont proposé crêpes et boissons. Et pour la musique, ...



Notre village compte désormais cinq bacheliers de plus : Dorine, Jules, Mathilde, Tess et Théo. Bravo à eux ! La Municipalité a tenu à les féliciter en offrant à chacun un bon d'achat pour se faire plaisir au début de cette nouvelle vie. Nous leur souhaitons le meilleur pour leur avenir !

Nous avons pu nous régaler le 24 septembre grâce à toutes ces petites mains qui ont confectionné et cuit de délicieuses galettes et pizzas !
Merci à tous !



RETOUR SUR...

Au printemps dernier, France Nature Environnement Ain nous a alerté de la présence d'une décharge sauvage à la limite avec la commune de Saint-Jean-le-Vieux. Nous avons donc procédé au nettoyage de cette zone qui était en fait constituée des résidus d'une ancienne décharge comme cela se pratiquait autrefois. Les époques changent !



L'association Communale de Chasse a proposé de délicieuses galettes à la vente pour le 15 août.

Début septembre, le Margouillat a fêté ses 6 ans. Le marché artisanal a été un peu bousculé par l'orage ; les spectacles ont tenu bon !
Merci pour ces moments festifs !



RETOUR SUR...

Le 11 septembre, dans le cadre du week-end consacré aux déchets plastiques, enfants et adultes ont participé à « l'atelier récup ».

Une après midi réussie, intense, à renouveler. Merci à Nicole et à Paul qui ont mis leur savoir-faire au service de ce joli projet.



Notre salle des fêtes a été équipée d'une scène pour accueillir les spectacles dans des conditions agréables pour le public !

Le 12 septembre, elle a été inaugurée de façon peu conventionnelle : le public était installé sur la scène et son regard plongeait dans les fonds marins où se déroulait "Terre O Plastique", un spectacle présenté par l'Atelier du Réverbère. Un vrai succès qui s'est prolongé, dehors, à l'ombre par une discussion animée entre les comédiennes et le public.

Une vraie réussite pour la reprise des activités du Théâtre de l'Entrée.



Ce 19 septembre, à l'occasion de la journée du patrimoine, le moulin a ouvert ses portes et a accueilli de nombreux visiteurs.

En ce début de septembre, des bénévoles se sont rassemblés pour nettoyer l'Oiselon. On ne cesse de trouver des déchets dans nos cours d'eau... La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles pour leur engagement.





LIEU-DIT "SOUS LA TOUR"

La présence du lieudit « Sous la Tour » laisse penser qu'il existait à une certaine période une tour qui surplombait le lieu. Mais le mystère reste entier quant à la localisation exacte de cet édifice. Voici les hypothèses les plus probables recensées à l'aide des écrits historiques et des récits d'habitants :

Hypothèse n°1

Les anciens du village indiquaient la présence de restes de constructions à base carrée dans l'éboulis situé au milieu des prés au-dessus de la route menant à Côte Savin. Peut-être qu'il s'agissait des restes de cette fameuse tour. De ce lieu, si on imagine une tour d'une quinzaine de mètres de haut, on pouvait voir le château de Varey, la combe de Salaport et la maison forte située au cœur de l'Abergement sous l'église. (Salaport était la frontière entre de Comté de Genève dont dépendait Varey et Ambronay sous la protection de la Savoie en 1335).

Hypothèse n°2

Les archives parlent d'un autre lieu très proche qui paraît aussi vraisemblable. Le chemin dit « de la Vieille Forêt », partant de l'emplacement de l'actuel réservoir passe par un petit embranchement à proximité des bâtiments de la chèvrerie. Or à cet endroit, disparues maintenant, on voyait nettement avant guerre les ruines d'une maison. Ce lieu, très proche du premier permettait aussi de communiquer avec Varey et peut donc aussi être l'emplacement de la Tour. Cependant de ce lieu on ne voit pas la combe de Salaport. Cette ferme est visible sur le cadastre napoléonien de 1828 et appartient alors à Louis Gallard, J.Bste Barbolat, François Meunier et Claude Lamy.



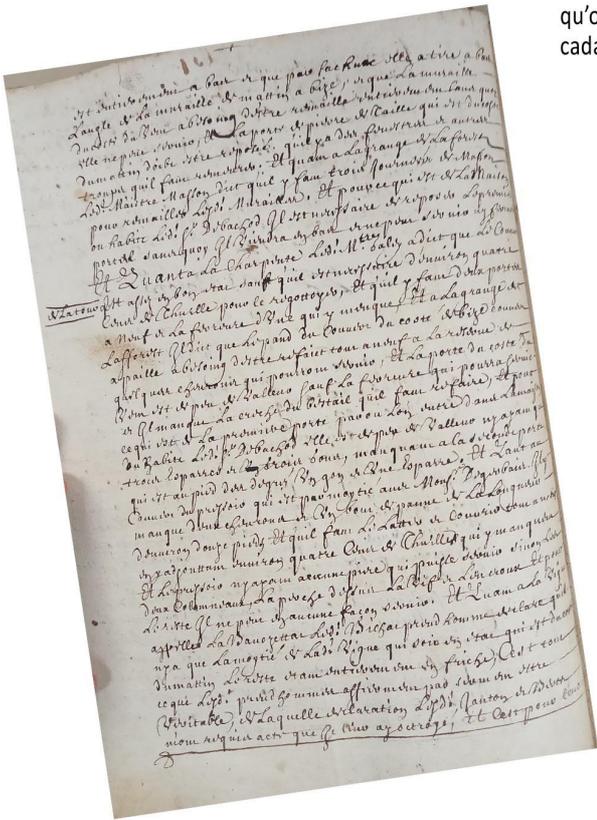
En 1645, dans les archives notariales portant partage entre Gaspard et Jean Baptiste de Bachod écuyers propriétaires de la maison forte du village, on peut relever la mention suivante :

« Pour la part de Jean Baptiste est advenu »... « leur grange de la forest couverte de pailles joutant le chazal de Philibert Mermet et Pétré du matin et la grange de Claude Barbier et de sa femme du soir, » ... « et pour la part » ... « du Sieur Gaspard de Bachod, luy est advenu la mayson de La Forêt appelée la tour avec toute l'appartenance et pré y joignant... »*

En 1688 on trouve dans un acte d'état des bâtiments provenant de Claude de Bachod ces deux mêmes bâtiments:

« ...ledict maistre Pignon a desclaré et declare que la tour est entierement à bas et que par sa chute elle a tiré l'angle de la muraille de matin à bize, et que la muraille du costé de vent a besoing d'estre rencaillé entièrement sans quoy elle ne peut servir, et la porte de pierre de taille qui est du costé du mattin doibt estre reposée, qu'il y a des fenestres et autres troupes qu'il faut remeurer;... et quant à la charpente ledict maistre Galey a dict que le couvert de la tour est en assez bon etat sauf qu'il est necessaire d'environ quatre cens de thuilles pour le regottoyer, et qu'il y faut deux portes à neuf et la ferreure d'une qui y manque... » *

L'absence d'indication sur la localisation de cette tour pose question : est-ce bien la tour qui se trouvait « sous la tour », ou une tour de l'enceinte de la maison forte telle qu'on peut encore aujourd'hui en voir une, ou est-ce le bâtiment porté sur le cadastre de 1828 au carrefour vers la ferme de M. Panquet ?



L'acte indique également la présence d'une grange à la Forêt qui pourrait aussi être le bâtiment porté au cadastre de 1828 . Le mystère demeure...

« ... quant à la grange de la forest ledict maistre masson dict qu'il faut trois journées de masson pour rencailler lesdictes murailles, » et ledit charpentier « dict que le pand du couvert du costé de bize, couvert à paille, a besoing d'estre refait tout à neuf, à la réserve de quelques chevrons qui pourront servir, et la porte du costé du vent est de peu de valeur, sauf que la ferrure qui pourra servir et il manque la crèche du bestail qu'il faut refaire, ... »*

Dans la monographie E. DUBOIS dans ce qui concerne l'ABERGEMENT est fait mention d'une lettre de 1845 dans laquelle il est question de la maison de la Forêt dite "la Tour de Crève Cœur", terme justifié par la très rude pente pour y parvenir. A cette date seul le bâtiment au carrefour de la ferme de M. Panquet est indiqué sur le cadastre.

Cette Tour a dû être très ancienne ; elle aurait pu être abandonnée après le Traité de LYON (1601) qui mit définitivement fin aux guerres locales dans le BUGÉY ou encore en 1355 lorsque la chatellenie de Varey est rattachée à la Savoie.

Des questions se posent : Est-ce que le lieudit de « sous la Tour » vient du nom de la ferme ou réellement de la présence d'une tour ? Est-ce que le nom de la ferme pourrait provenir de la présence de la tour à proximité et de la réutilisation de ses pierres pour sa construction ? Est-ce que la Tour et la ferme de la Forêt positionnée sur le cadastre de 1828 seraient le même bâtiment ?

Peut-être existe-t-il encore des archives à dénicher parlant de ce lieu, mais les trouver n'est pas chose facile. Il faudrait faire la généalogie des propriétaires de la ferme de la Forêt afin de trouver l'ensemble des actes notariés relatant les transferts de propriété et pouvant contenir des informations complémentaires sur les bâtiments. Avis aux passionnés d'histoire locale...

(L. R.)

*les retranscriptions des actes anciens ont été effectuées par Jacques Ruty et Laurent Robert

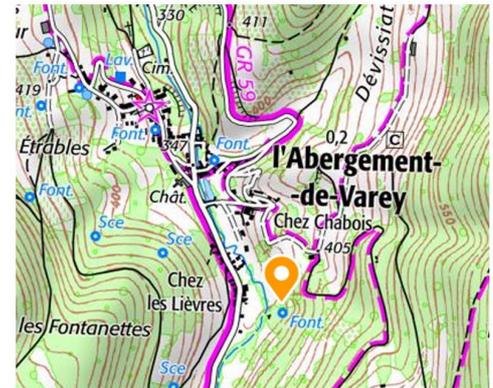
Sources : archives départementales de Bourg en Bresse et cadastre de l'Abergement de Varey de 1828



LA SOURCE DE LA LOUVATIÈRE

Localisation

La source de la Louvatière est localisée à l'Abergement de Varey, quartier Chez les Lièvres, dans la vallée de l'Oiselon en rive droite à une altitude de 360 m NGF environ. C'est la principale source pérenne alimentant l'Oiselon avec celle de la Croix Sainte Marie.



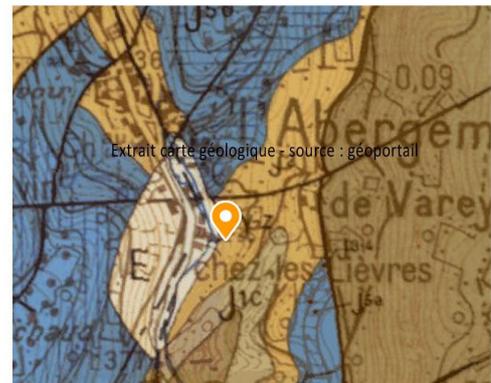
Extrait IGN - source : géoportail

Géologie

L'Abergement de Varey est situé d'un point de vue géologique dans le massif du Jura et plus précisément dans le Jura externe, dans un domaine nommé les lanières du faisceau bugiste. A contrario des ensembles situés plus à l'est (Jura interne, combe du val et plateau d'Hauteville) constitués de grands plis, les lanières du Bugey sont quant à elles formées de petites unités (topographiques et géologiques) morcelées et cloisonnées.

Les terrains en surface dans le secteur d'étude sont des calcaires et marnes du Jurassique moyen (en marron sur l'extrait de la carte géologique ci-contre) à dominante calcaire et supérieur (en bleu) à dominante marneuse à la base. Les terrains en surface autour de la source de la Louvatière sont donc constitués par des calcaires du Jurassique moyen au niveau de la chaîne du Ratelier et également du Mont Luisandre tandis qu'ils sont constitués de terrains à dominante marneuse à l'est de l'Echaud et de Dalivoy et jusqu'en Prachel.

Jurassique Supérieur	Calcaires à débris ou graveleux et nodules algaires - Calcaires à ammonites (40 à 50 m)
	Calcaires pseudo-lithographiques : calcaires fins à rares interlits marneux (70 à 80 m)
	Calcaires lités Partie moyenne : marno-calcaires/marnes
	Au sommet : couche Geiss Berg : marno-calcaires à intercalations calcaires À la base : couche d'Erffgen : marno-calcaires gris bleus (40 à 70 m d'ouest en est)
	Couche de Birmensdorf : calcaires anguleux (7 à 15 m) J4 : Marnes (10 à 14 m) et couches à sphérertes : marnes avec bancs calcaires (5 m) J9 : Calcaires oolithiques ferrugineux et alternances marno-calcaires (3,5 à 15 m)
Jurassique Moyen	Marnes des monts d'Ain (1 à 40 m, Boyeux : 15 m) Calcaires à taches (2,5 à 15 m) Calcaires à sillex (10 à 35 m) (À Boyeux 45 m pour les 2 dernières couches)
	Calcaires (30 à 40 m)
	Bajocien inférieur et moyen : calcaires à entroques et niveaux à Polyptères (70 à 100 m) Aalénien supérieur : calcaires et marnes micacées (10 à 15 m)



Extrait carte géologique - source : géoportail

Hydrogéologie

D'un point de vue hydrogéologique, le principal réservoir aquifère dans le secteur et à l'origine des sources les plus importantes est constitué par les calcaires du Jurassique moyen présents en surface au niveau du Ratelier et du Mont Luisandre.

L'aquiclude (couche étanche) de l'aquifère est constitué par une importante série marneuse du Jurassique inférieur.

La source de la Louvatière naît dans la vallée de l'Oiselon (niveau de base drainant l'aquifère) probablement au contact des couches calcaires du Jurassique moyen avec les couches marneuses du jurassique supérieur.

Le bassin d'alimentation de la source de la Louvatière est donc a priori constitué par la chaîne du Ratelier.

Dans ces terrains calcaires, les eaux circulent à la faveur de fractures, failles mais également de véritables conduits, réseaux, résultats de l'érosion par l'eau avec le temps. On parle alors de karst.

Il existe deux sortes de sources dans ce type de milieu : les émergences véritables sources comme celle de la Louvatière au vu de la bonne qualité de l'eau et de la relative régularité du débit et les résurgences qui sont alimentées par des pertes comme la source de la Croix Sainte Marie. Celle-ci collecte en effet la perte du petit ruisseau au sud de l'Echaud (au niveau de la cascade) et probablement les pertes de l'Oiselon entre Nivollet et l'Abergement.

Bien que les émergences soient moins vulnérables aux pollutions que les résurgences, la ressource en eau en milieu calcaire reste néanmoins sensible du fait de l'infiltration pouvant être rapide, au niveau des fractures et des gouffres et du fait d'une faible couverture de sol en surface.

Débit

La source de la Louvatière, en plus d'avoir une bonne qualité, présente le débit d'étiage le plus élevé de la vallée de l'Oiselon. Des mesures ont été réalisées ces dernières années (2017 à 2020) qui ont plutôt été sèches, en particulier en 2017. Elles ont mis en évidence des débits d'étiage compris entre 6 et 8 l/s pour la source de la Louvatière tandis qu'ils étaient compris entre 3 et 4 l/s pour la source de la Croix Sainte Marie. Ces débits certes faibles représentaient quasiment la seule alimentation de l'Oiselon à l'Abergement dont le débit était donc compris entre 9 et 12 l/s. Lors de ces dernières années toutes très sèches en été et à l'étiage, en lien avec le réchauffement climatique comme cela s'observe partout et sur tous les indicateurs, 2017 a été pour l'Oiselon et ses sources l'année la plus sèche. Des débits de seulement 2,5 l/s ont été mesurés pour la source de la Croix Sainte Marie. Le débit de la source de la Louvatière a quant à lui été mesuré à seulement 1 à 2 l/s mais était fortement diminué par des fuites du réseau d'eau potable comme expliqué dans la partie suivante (le débit non influencé devait alors être de l'ordre de 5 l/s).

En hautes eaux, on ne dispose pas de mesure de débit. On observe la mise en fonctionnement de « trop pleins » en amont de la source. La recharge se fait progressivement en période pluvieuse (automne, hiver) avec l'eau qui émerge jusqu'à la falaise une dizaine de mètres au-dessus de la source. La source latérale anciennement captée au nord constitue également probablement un trop plein du même système. En crue, la source atteint probablement des débits d'une à quelques centaines de l/s soit une à plusieurs dizaines de fois le débit d'étiage. Même en crue, l'eau est relativement claire contrairement à celle de la Croix Sainte Marie.

Usages

La source de La Louvatière est captée actuellement pour l'alimentation en eau potable de l'Abergement de Varey et une partie de Saint-Jean-le-Vieux.

Entre 2013 et 2017, les volumes prélevés pour l'eau potable ont été compris entre environ 70 000 et 90 000 m³/an (source Eau France) ce qui représente en moyenne environ 2 à 3 l/s, soit 25 à 50% du débit en période d'étiage.

La majeure partie de ces prélèvements sont liés à l'alimentation de Saint-Jean-le-Vieux et aux fuites de son réseau vétuste (originel). En effet le prélèvement moyen ces dernières années (environ 2,5 l/s soit environ 220 m³/j) pourrait en théorie alimenter la totalité de la population de Saint-Jean-le-Vieux (à raison de 150 l/j/habitant – ratio généralement considéré pour la consommation humaine hors besoins industriels ou autres) alors qu'il fournit a priori seulement les quartiers de Varey et du Battoir

A l'Abergement, la consommation serait de l'ordre de 50 m³/j soit 0,5 l/s ce qui signifie un ratio par habitant proche de celui évoqué ci-dessus et donc l'absence ou le très faible nombre de fuites. Ce bon résultat est dû à l'investissement récent de la commune dans un réseau neuf et donc efficace.

En outre en 2017 (et en 2018), des fuites importantes du réseau de Saint-Jean-le-Vieux (en 2018, il y a eu également en même temps des dysfonctionnements lors de la mise en route des nouvelles pompes alimentant le réservoir de Dalivoy) ont provoqué une vidange quasiment complète de la source de la Louvatière (débit mesuré à la surverse de la source nul ou compris entre 1 et 2 l/s au lieu des 6 à 8 l/s environ attendus et mesurés après réparation).

En dehors de l'eau potable, ce n'est pas par hasard non plus qu'il y a plusieurs siècles, la prise d'eau du moulin de l'Abergement a été implantée seulement quelques dizaines de mètres en aval de la source de la Louvatière.

Perspectives

Ces éléments illustrent la fragilité de notre ressource en eau avec des débits très faibles à l'étiage et la nécessité d'un suivi et d'une vigilance permanente afin de bien la gérer en intervenant lors de dysfonctionnements des systèmes de captage/ distribution AEP et en renouvelant les réseaux et le matériel.

Cette vigilance devra être encore renforcée dans ce contexte de changement climatique qui va accroître la tension sur la ressource. Le changement climatique en augmentant la température et la période de développement végétatif augmente l'évaporation et l'évapotranspiration et limite ainsi l'alimentation des nappes. De plus, des périodes sèches longues semblent de plus en plus observées en période estivale. Le changement climatique limite également l'enneigement qui participait à une alimentation lente et donc efficace des nappes et également retardée.

La région et la commune présentent également une augmentation de leur population qui accroît également la pression sur la ressource en eau.

Il convient donc plus que jamais d'économiser et de bien gérer la ressource en eau.



HOMMAGE

Ce 3 juillet 2021 a eu lieu une cérémonie rendant hommage aux maquisards tués à la ferme de la Montagne en février 1944. Il nous a semblé important de vous livrer le texte de Mylène UROZ car il est des instants du passé qu'il faut avoir en mémoire.



Une vie ...

Owen Denis JOHNSON,

Parachuté dans le Jura sur le terrain ORION à Bletterans dans la nuit du 18 au 19 Octobre 1943 avec l'équipe du réseau MARKSMAN. Vous aviez 25 ans. Vous avez rejoint la Haute-Savoie, puis l'Ain en Janvier 1944. Vous avez rejoint la Résistance française.

Vous avez ouvert la voie à d'Autres.

Toujours fidèle à vos convictions, jamais hors de combat, votre arme fut le silence et la radio fut votre outil de lutte contre l'Ennemi. Vous étiez le lien entre l'Angleterre du SOE et la France occupée via des messages codés.

Ennemi qui vous traqua par monts et par vaux et qui arrivera à vous débusquer dans cette Ferme nichée ici dans les bois de l'Abergement-de-Varey. Vous arriverez à vous en extirper à force de courage, ténacité mais aussi grâce à la providence que furent ces chutes de neige et ce brouillard épais qui vinrent recouvrir ce lieu. Certains de vos compagnons d'Armes en payeront de leur vie.

Avec vos frères d'Armes, vous avez eu la force de penser que le plus beau restait à venir et vous avez décidé de courir vers la Liberté. Après de moult péripéties, vous êtes sortis vivants et encore plus unis que jamais à la Terre France et à Châtillon sur Chalaronne qui deviendra votre village d'adoption.

Vous avez gardé en mémoire cette Histoire et vous avez gardé de forts liens entre Vous.

L'Histoire ne doit pas vous oublier. Le temps passe certes. 77 ans se sont écoulés depuis les événements de Février 1944. La Mémoire doit vous rester fidèle comme vous l'avez été entre vous.

Se souvenir est essentiel pour que Demain ne soit pas un éternel recommencement.

Cette pierre, ce lieu permettent à tous, nous les Vivants, de vous rendre cet hommage.

Message du 3 Juillet 2021
Lu par Maélyss - Mylène UROZ



Malgré un été assez pluvieux (avec quelques petits coups de chaud), l'automne commence à arriver tranquillement sur notre village. Les feuilles verdoyantes des arbres de la vallée vont petit à petit se colorer.

Bien que le coucou soit déjà reparti en Afrique, une multitude d'autres animaux vont migrer pour aller vers des territoires où la nourriture est abondante. Ainsi, l'Hirondelle rustique part en Afrique équatoriale, tandis que le Pinson du Nord, venant du nord de l'Europe, vient hiverner en France. Cet oiseau se nourrit de graine et de préférence de faîne de hêtre pendant l'hiver. Il n'est pas rare de le trouver au sol sous la mangeoire pour profiter des graines de tournesol. Attention à ne pas le confondre avec le Pinson des arbres.



Pinson du nord (Alexandre Roux)



Pinson des arbres



Chouette hulotte (Jean Chevalier)

A la nuit tombée, la chouette hulotte se remet à chanter. Ce rapace nocturne est présent toute l'année. Le mâle défend son territoire avant l'hiver. Puisque la nuit tombe de plus en plus tôt, vous aurez plus de chance d'entendre son chant caractéristique :
h o u o u u u ...
hou-hou-hououuuuu.

La chouette n'est pas la seule à s'activer la nuit sur la commune. Les salamandres adultes ou encore les chauves-souris vont se déplacer vers leurs sites d'hibernation. Elle a lieu sous terre : des galeries souterraines d'autres mammifères, des grottes, des anciens tunnels miniers ou même des caves.



Salamandre (Alexandre Roux)



Petit rhinolophe (Ludovic Jouve)

LA RENOUÉE DE JAPON (FALLOPIA JAPONICA)

Cette plante est inscrite sur la liste de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature des 100 espèces les plus préoccupantes. Elle fait partie, en France, des plantes invasives par l'Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).

Cette plante est une vivace herbacée rhizomateuse invasive, mauvaise pour la biodiversité, originaire du Japon et importée aux Pays-Bas dans les années 1820, avant de se propager progressivement dans toute l'Europe.

On la trouve de façon sauvage tapissant les sous-bois humides, les terrains vagues, les bordures des routes et des cours d'eau, mais aujourd'hui, elle se multiplie de façon inquiétante sur toute la commune.

Il faut absolument la contenir, sa colonisation est extrêmement rapide du fait de ses rhizomes qui s'étendent sur une dizaine de mètres, et jusqu'à 2 mètres de profondeur, empêchant toute possibilité d'arrachage total car le moindre morceau de rhizome restant se transforme en bouture et repart.

Pour limiter son expansion, seule l'extraction des rhizomes (quand c'est encore possible), la pose de bâche en plastique noir et l'incessante répétition de fauchage des repousses permettront l'épuisement de la plante.

Seul point positif, cette plante mellifère est intéressante pour les abeilles car sa floraison prolongée en fin d'été apporte un complément apprécié, avant les prémices de l'hiver.





"ANGES" UN FILM À L'ABERGEMENT-DE-VAREY

Le film "ANGES" est un film de danses, de musiques et d'espaces, tous en relation entre eux. C'est un voyage de Genève à Marseille en passant par notre village puis par les Hautes Alpes en Isère, Manosque et la Durance. Le cœur de l'action est à l'Abergement de Varey. Le film fait suite à sa façon à l'exposition de l'an passé Le Grand Huit dont un dessin/fresque de papier s'appelait Le Saut des Anges.

Le film de format professionnel devrait durer 30 mn environ. Une version longue de plus d'une heure sera visible en parallèle. Il est co-produit par le CCR, Centre Culturel et de Rencontres d'Ambronay qui est un partenaire de grande qualité.

Il ne raconte pas une histoire c'est plus une sorte de voyage syncopé et rythmé par un groupe d'une quinzaine de danseurs professionnels et non professionnels.

Une grande partie de l'équipe technique, des participants à l'organisation et la logistique et des participants acteurs/danseurs sont du village ou à proximité, à commencer par un groupe de jeunes, filmés dans les prés au-dessous du col de Brachet puis dans les Alpes avec des professionnels. Quelques anciens dont le réalisateur du film Michel Philippon y participent aussi.

Entre musicien-compositeur, chanteuse, danseurs et acteurs des personnes d'ici mais aussi de Pologne, Vietnam, Inde, Thaïlande et Suisse participent au projet.

Le tournage est réalisé presque entièrement, il reste quelques séquences à tourner dont une ici ou à Ambronay au CCR pour un final avec tous les participants. Cette séquence sera ouverte au public.

Le montage du film devrait être terminé en fin d'année et une projection publique sera organisée au village où tout le monde sera bienvenu.

Les participants :

Les jeunes Julie, Tao, Moheli, Iannis, Lilly-Rose, Salomé, Alessio,

Max, Michèle, Philippe, pour leur participation en vedette américaine,

Odile pour les combats danse de karaté,

Danièle et Odile, Olivier, pour leurs précieux conseils en ressources humaines et logistique.

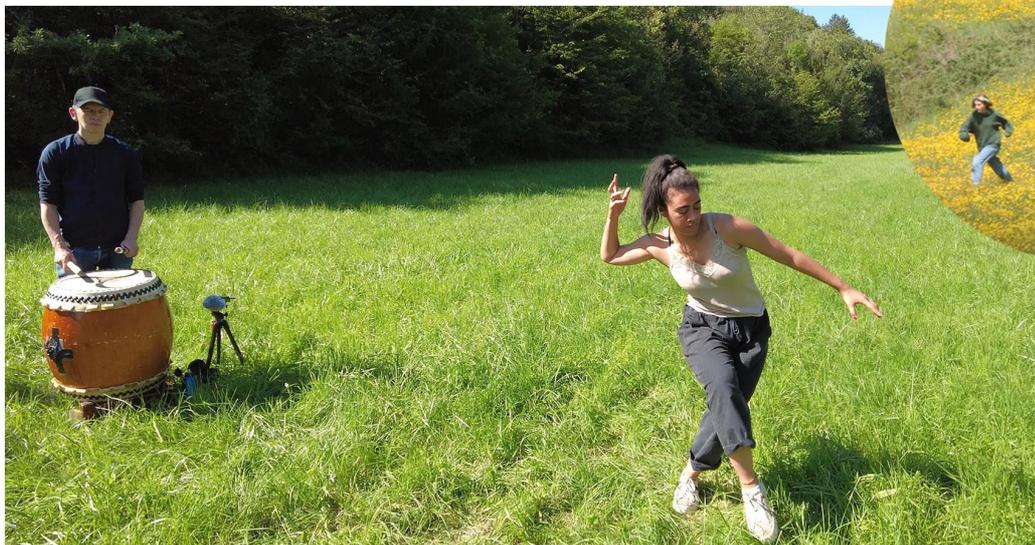
Denis pour la musique du cor des Alpes, Souhaïl pour le skate et plongeurs.

Alex, compositeur et arrangeur du projet global, Amira pour le chant,

Gregory, Bastien / Ramix à Douvres et Ambronay pour les caméras, montage et post production.

Juliette pour le design graphique et la danse,

Victor, Angèle, Daryl, Ania, Marysia, danseurs pro et généreux.





à partir du 6 octobre
les mercredis de 14h30 à
16h



Atelier "conte"

Michèle Delorme donne rdv
aux enfants pour l'atelier
conte à la bibliothèque du
village !



Le 9 octobre à 21h Sortie Salamandre

Dimitri LAURENT vous
emmène à la découverte
des salamandres dans
notre village.
réservation :
ghra.ain@gmail.com



Le 15 octobre

Soirée Bla-bla

au café associatif du Margouillat



Le 16 octobre Le repas des Aînés

Après 1 années
d'interruption, cette
rencontre peut enfin à
nouveau avoir lieu.
Organisée par le CCAS



Les 16 et 17 octobre

Bivouac en forêt

Tenté par une soirée au coin du feu
et une nuit sous les arbres ?
Habitué aguerri ou néophyte ?
John Charbonnier vous propose une
sortie dans la forêt communale.
renseignement et inscription :
john.charbonnier@laposte.net
Places limitées
Prévoir un duvet !



Le 17 octobre randonnée en Revermont

RDV 9h place du pèse-lait pour un
départ de Meillonas. Parcours de
l'ordre de 14,5 km, dénivelée 400
m. Prévoir le pique-nique.
participation : 2€ par randonnée ou
15€ de cotisation
Organisée par l'Association rando
des trois monts



Le 22 octobre à 20h

Avant-première projection du film

à la mairie



Le 29 octobre Les vendredis de l'Aberg

à la mairie
Organisé par le comité des fêtes



Le 6 novembre à 18h Conférence et activités sur la migration des animaux

à la salle des fêtes
renseignement : 06.13.23.02.31



Le 5 novembre

Concert avec Olivier Didone et Philippe Meunier

au café associatif du Margouillat



Attention !!!
Changement de date
Le 13 novembre à 16h
Oh Flûte, Quel caractère !

Spectacle musical, réjouissant et instructif de Matthieu Bertaud invité par le Théâtre de l'Entrée et la commune de l'Abergement-de-Varey



Le Margouillat

les samedis 13 novembre et 4 décembre

Julie Charbonnier vous propose 2 jours pour découvrir le raku. Le 13 novembre, vous créez des pièces en grès, le 4 décembre vous les décorez et les cuirez avec la technique du raku. 10 places disponibles - 40 € / pers. pour adultes réservation au 06.45.17.01.97 organisé par le Margouillat



Le 14 novembre
Circuit des Eoliennes
RDV 9h place du pèse-lait
Circuit de l'ordre de 10 km. Prévoir le pique-nique.
participation : 2€ par randonnée ou 15€ de cotisation
Organisée par l'Association rando des trois monts



Le 21 novembre à 17h
Blessées à mort

Spectacle de la compagnie des éphémères invité par le Théâtre de l'Entrée et la commune de l'Abergement-de-Varey

Le Margouillat

Le 19 novembre
Soirée Jeu Shabadabada
au café associatif du Margouillat

Le Margouillat

Le 3 décembre
Soirée Toast
au café associatif du Margouillat



Le 4 décembre à 14h
Conférence ou sortie nature (selon météo)
"Comment les animaux et les plantes survivent durant l'hiver ?"

à la salle des fêtes
renseignements :
06.13.23.02.31



Le 11 décembre
C'est Noël à l'Aberg !!!!

Le village s'active et vous propose une après-midi festive !
Marché de Noël par les habitants du village, huîtres et musique par le Margouillat, vin chaud offert par la Mairie, Atelier "enfant" par le CCAS...



RECRUTEMENT

LOI MONTAGNE : ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX

Suite au décret du 16 octobre 2020, la Loi Montagne rend obligatoires, à compter du 1er novembre, les équipements spéciaux pour tous les véhicules circulant dans les régions de montagne. 48 départements sont concernés, et dans l'Ain, notre village fait partie du zonage défini par la préfecture. Ainsi, à compter du 1er novembre, votre véhicule doit être équipé de pneus neige ou disposer de chaînes ou chaussettes. Le conseil municipal, consulté à la demande du Préfet, avait souhaité à l'unanimité que notre village ne fasse pas partie de ce zonage, mais la Préfecture en a décidé autrement. Nous nous conformerons donc à la loi.

RAPPEL DES RÈGLES D'ÉLAGAGE

Voirie Communale

Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voiries communales doivent être coupées à l'aplomb des limites de ces voiries, à la diligence des propriétaires ou fermiers. Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté de la voirie communale ne laisse aucune saillie sur celle-ci. (Article 57 de l'arrêté préfectoral du 3 juillet 1964 portant règlement sur la conservation et la surveillance des voies communales).

Chemins Ruraux

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la Commune, aux frais des propriétaires, après une mise en demeure restée sans résultat.

(Article D.161-24 du code rural et de la pêche maritime)

UNIS-CITÉ RECRUTE

22 VOLONTAIRES EN
SERVICE CIVIQUE
À AMBÉRIEU-EN-BUGEY

de 16 à 25 ans
(jusqu'à 30 ans en situation de handicap)

nov 2021 à juin 2022
28h par semaine
du mardi au vendredi

des missions de **solidarité**
en équipe dans la diversité
(santé, environnement, handicap,
culture, lien intergénérationnel, etc.)

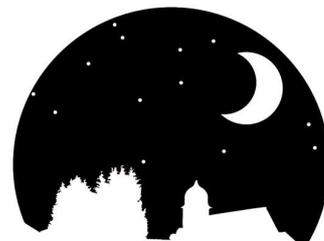
€ 580€/mois
d'indemnisation

INSCRIS-TOI À UNE
SÉANCE D'INFORMATION
SUR
WWW.UNISCITE.FR

PROCHAINES DATES
Mercredi 29 septembre 17h - Mardi 5 octobre 18h (via Zoom) - Jeudi 7 octobre 13h30 - Lundi 18 octobre 13h30

EXTINCTIONS DES ÉCLAIRAGES

Vous l'avez sans doute constaté, depuis le 27 septembre, les réverbères s'éteignent à 21 h et se rallument à 5 heures . Bien sûr il s'agit de faire des économies d'énergie mais aussi d'améliorer la qualité du sommeil de ceux qui vivent à proximité d'un réverbère, certaines maisons étaient éclairées « a giorno » toute la nuit par la lumière orange. Mais il s'agit aussi de préserver notre environnement en respectant le cycle de vie des animaux, surtout des oiseaux. Les nombreuses communes qui pratiquent déjà l'extinction nocturne de l'éclairage public n'ont qu'à s'en féliciter. Notre village rejoint ainsi un mouvement qui va dans le sens du mieux vivre pour tous !





POUBELLES JAUNES 2021

OCTOBRE 2021

Lu	Ma	Me	Je	Ve	SA	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE 2021

Lu	Ma	Me	Je	Ve	SA	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE 2021

Lu	Ma	Me	Je	Ve	SA	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

TAGS ET INCIVILITÉ



Suite à la découverte de nombreux tags autour de la place du pèse-lait, qui représentent une dégradation des biens publics et entraînent des coûts de nettoyage et de réparation pour la collectivité, nous demandons à chacun de nous aider afin de faire cesser cette pratique.

La municipalité ne saurait le tolérer à l'avenir et mettra tout en œuvre pour retrouver les fautifs et demander réparation.

JOUR SANS CHASSE

Pour rappel, sur notre commune, les jours sans chasse sont les mardi et vendredi !

DÉCÈS

Aimé MULTIN est décédé le 05 juillet 2021

Jean-Pierre DURON est décédé le 22 juillet 2021

Nous présentons nos condoléances à leurs proches.

MARIAGE

Raphaël DEYGOUT et Johanna COUPPÉ DE K'LOURY se sont mariés le 18 septembre 2021 à 16h30. Nous leurs souhaitons beaucoup de bonheur !

NOUVEAUX ARRIVANTS

Marie-Christine COLOMBANO s'est installée rue de l'Etang, Dimitri LAURENT s'est installé à Pré Lion. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village !

Merci aux rédacteurs du journal : les membres du conseil municipal et aux habitants, Guillaume Perrin pour l'article sur l'eau ; Paul Brunet pour la rubrique "c'est de saison" ; illustrations "conte" : Paul et Maïa

VOTRE
MAIRIE
EST
OUVERTE

téléphone : 04 74 36 89 79

lundi et vendredi 14h à 17h

mercredi 9h à 12h

samedi 9h à 11h

